

**Le marin – 10 juillet 2009**

# politique Le Grenelle de la mer à l'heure des derniers arbitrages

*Toute la journée de ce vendredi 10 juillet, les tables rondes finales du Grenelle de la mer doivent mettre la main à des propositions définitives. L'approche du dénouement durcit les positions.*

Ce vendredi 10 juillet, l'hôtel de Roquelaure, boulevard Saint-Germain à Paris, accueille les tables rondes finales du Grenelle de la mer. Le processus, lancé par Jean-Louis Borloo le 27 février, en arrive donc à l'heure de la négociation finale et des arbitrages politiques.

Depuis la remise des rapports des quatre groupes de travail, le 9 juin (1), les choses ont pas mal évolué. Tout d'abord, les quatre rapports issus des réunions tenues en avril-mai ont été, à la lumière des réunions régionales et de la consultation sur internet qui ont eu lieu jusqu'au 24 juin (2), résumés en trois rapports.

Résumés et réécrits jusqu'au mercredi 8 juillet, ces textes seront discutés une dernière fois ce vendredi, lors de trois tables rondes successives, qui réuniront les mêmes représentants des cinq collèges du Grenelle

(État, élus, syndicats, patronat et associations) au siège du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (Médém).

## **LE 4<sup>e</sup> GROUPE À LA TRAPPE**

La 1<sup>ère</sup> table ronde, qui débutera dès 8 h 30, abordera les « propositions relatives aux fragilités des écosystèmes et aux potentialités économiques et écologiques de la mer » – ce qui recouvre à peu près les travaux du 2<sup>e</sup> groupe de travail – « ainsi qu'aux questions de gouvernance que posent, aux niveaux européen et international, les activités en mer ».

Le 4<sup>e</sup> groupe de travail, consacré à la gouvernance, est de fait passé à la trappe.

Illustration avec la seconde table ronde, qui doit aborder « les thématiques liées à la délicate rencontre entre la terre et la mer et les questions de gouvernance qui s'y rattachent ». Et la 3<sup>e</sup>, censée se terminer à 17 h, abordera « les sujets relatifs à l'attractivité des métiers de la mer, à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation aux thématiques maritimes ainsi qu'à toutes les propositions relatives à la recherche ».

Sur tous ces thèmes, les positions semblent bien s'être durcies, en particulier sur la première table-ronde et sur la pêche. « À entendre certains, il faudrait tirer un trait sur les grands fonds, la taupe, le thon rouge et la civelle, et mettre en place des réserves intégrales un peu partout, indique Pierre-Georges Dachicourt, le président du Comité national des pê-

ches maritimes (CNPM), qui a participé aux réunions de travail. Nous nous réservons la possibilité de claquer la porte si on allait trop loin dans ce sens. » Moins virulents, d'autres débats ne sont pas tranchés sur le transport maritime, les ports de plaisance ou l'extraction de granulats.

## **LUTTE D'INFLUENCE**

À l'approche du dénouement, le processus du Grenelle, jusqu'ici consensuel, tourne résolument à la lutte d'influence entre des associations écologistes, bien introduites au Médém et revigorées par le résultat des élections européennes, et des secteurs professionnels maritimes comme la pêche ou le transport, qui tirent d'autres sonnettes pour mieux faire entendre leur voix.

Le jeudi 9 juillet, aucune tendance claire ne se dégageait. « Il y a eu tellement d'idées mises sur la table qu'on peut redouter le tout et le contraire de tout, résumait Francis Vallat, président du Cluster maritime français. En tout cas, les professions maritimes ont joué le jeu. Elles veulent aboutir à un message fort, sur une véritable politique maritime, qui équilibre le développement et la durabilité. »

À l'arrivée, ce message fort ne devrait pas être délivré dès aujourd'hui, mais plutôt la semaine prochaine. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui doit se rendre au Havre le jeudi 16 juillet, pourrait saisir l'occasion de le délivrer lui-même.

**Bernard JÉGOU**

(1) Lire « le marin » du 12 juin.

(2) Lire « le marin » du 26 juin.